

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 6

*Objet Convention CDG 82
Gestion contrat assurance
statutaire*

Date de convocation

11 octobre 2022

Date d'affichage

11 octobre 2022

*Nombre de membres en
exercice :*

Nombre de présents :

11

Nombre de votants :

13

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux
Le 18 octobre à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL.

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Pauline SEILHAN, Mme Josiane BYL, M. Fernand MORA, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER membres en exercice.

Procurations :

Mme Nicole ROUMAT a donné procuration à Mme Colette VERDOUX
Mme Emmanuelle ANTICH a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Absents Excusés : M. Pierrick THOMAS, Mme Anne BENAICHE, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS.

Mme Marie-Laurence PUJOL a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de solliciter la mise à disposition d'agents du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Tarn et Garonne pour la réalisation de tâches liées à la gestion des contrats d'assurance statutaire souscrits par le CCAS pour le Budget du CCAS et de La Résidence du Lac dans le respect des règles de la commande publique et conformément au code des marchés publics.

Monsieur le Président propose dans ce cadre de signer une convention d'assistance à la gestion des contrats d'assurance statutaire avec le CDG 82 à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

Approuve la proposition de son Président,

Autorise son président à signer cette convention d'assistance à la gestion des contrats d'assurance statutaire avec le CDG 82 pour le CCAS de Lafrançaise et la Résidence du Lac.

Autorise son Président à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

- A D O P T E E -



Le Président

T. DELBREIL